

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

EXPLORER

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



# SOMMAIRE



LE SYNDICAT



LE TRI SÉLECTIF



LA VALORISATION  
DES OMR



LES SERVICES



LE BILAN  
FINANCIER



# Le SICTOM du Marsan

50 ans au cœur de la gestion des déchets



Né en 1974 sous l'impulsion de 5 communes, le SICTOM du Marsan est aujourd'hui un acteur incontournable de la gestion des déchets sur 81 communes.

**Sa mission ?** Collecter, trier et valoriser nos déchets avec des solutions toujours plus innovantes et respectueuses de l'environnement.

## Un comité engagé

Dirigé par 31 délégués, le Comité Syndical pilote les grandes décisions et oriente les actions du Syndicat. En 2024, il s'est réuni 5 fois pour faire avancer les projets et améliorer la gestion des déchets.

## Bien plus qu'une collecte !

Le SICTOM ne se contente pas de ramasser les déchets. Il les traite, valorise et sensibilise les citoyens aux bons gestes. Grâce à des équipements modernes et un réseau de partenaires engagés, il agit au quotidien pour un territoire plus propre et durable.

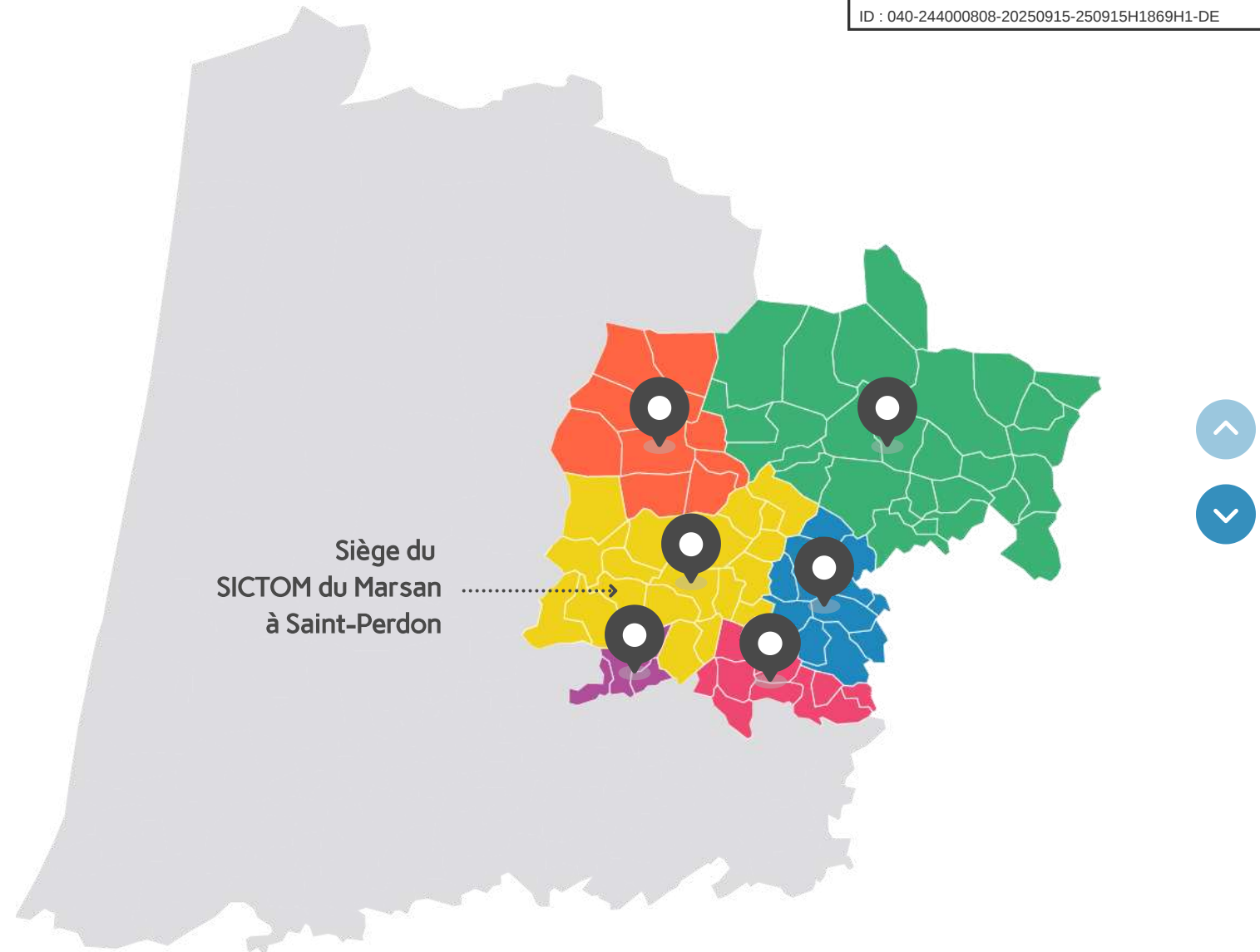


# Carte des adhérents

**81** communes  
soit **88 700** habitants

**1** communauté d'agglomération

**5** communautés de communes



Communauté  
de communes  
**Chalosse  
Tursan**

**Communauté de  
Communes de Chalosse  
Tursan (une partie)**

**4** communes  
**2 499** habitants  
**2** délégués titulaires  
**2** délégués suppléants



**Communauté de  
Communes du Pays de  
Villeneuve de Marsan  
en Armagnac Landais**

**12** communes  
**6 393** habitants  
**5** délégués titulaires  
**5** délégués suppléants



**Communauté de  
Communes Cœur Haute  
Lande (une partie)**

**9** communes  
**3 553** habitants  
**5** délégués titulaires  
**5** délégués suppléants



Communauté  
de Communes  
DU PAYS GRENAOIS

**Communauté de  
Communes du Pays  
Grenadois**

**11** communes  
**7 918** habitants  
**5** délégués titulaires  
**5** délégués suppléants

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



**Communauté de  
Communes Landes  
d'Armagnac**

**27** communes  
**11 145** habitants  
**5** délégués titulaires  
**5** délégués suppléants



**Mont de Marsan  
Agglomération**

**18** communes  
**57 192** habitants  
**9** délégués titulaires  
**9** délégués suppléants

# Nos compétences



## COLLECTER

- Collecte des ordures ménagères
- Collecte des emballages (sélectif)
- Collecte du carton
- Collecte du verre
- Collecte du textile
- Collecte des végétaux
- Déchèteries



## TRAITER

- Tri et conditionnement des recyclables
- Traitement des ordures ménagères
- Traitement des végétaux
- Gestion d'une installation de stockage des déchets inertes
- Suivi post-exploitation de l'installation de stockage des déchets non dangereux post-exploitation



# Chiffres-clés

**42 119** bacs  
de 140 à 770 litres



**1 703**  
CE - CSE

**8** déchèteries

**77**  
colonnes aériennes  
pour le papier

**106**  
colonnes aériennes  
pour le textile

**219**  
colonnes aériennes  
pour le verre



**17**  
véhicules  
poids lourd



**1**  
unité de  
valorisation  
organique

**1**  
installation de stockage  
de déchets inertes

**1**  
installation de stockage  
des déchets non dangereux

**20**  
marchés publics  
publiés



# Nos objectifs



Diminution  
du taux de refus  
du sélectif



Évolution de la  
collecte des OMR



Construction  
et réhabilitation



Diminution du  
tonnage des OMR



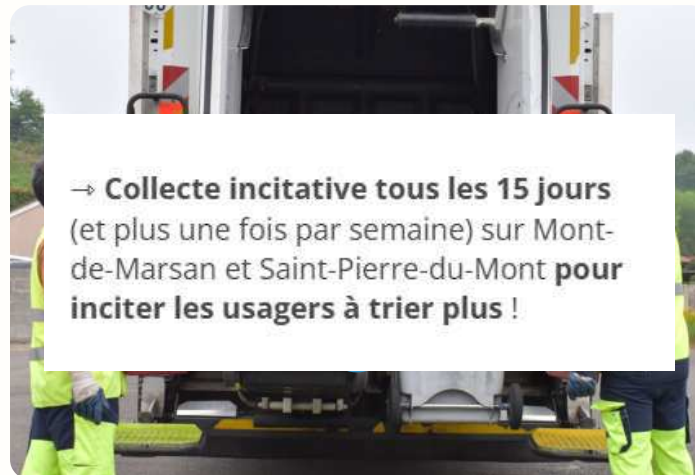
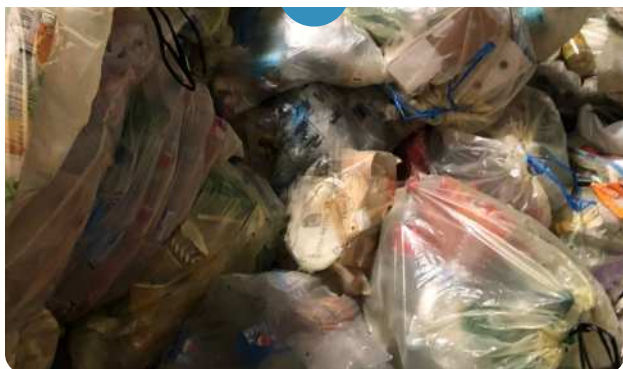
Tri hors foyer  
Déchets abandonnés



# Nos objectifs



- Campagnes de communication impactantes
- Nouvelles fonctionnalités de l'application mobile
- Refus de collecter les bacs mal triés



- **Collecte incitative tous les 15 jours** (et plus une fois par semaine) sur Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont **pour inciter les usagers à trier plus !**



- Distribution massive de composteurs individuels (3200) et de caisses déchet'tri (3200)
- Installation de composteurs partagés (200)



- Élaboration du projet de construction d'une déchèterie moderne sur St-Pierre-du-Mont
- Réhabilitation des locaux du personnel



- Déploiement du dispositif concernant le tri hors foyer et les déchets abandonnés



# Les temps forts



**Mai**

Revendications  
du service Collecte



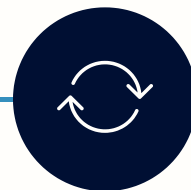
**Juin**

50<sup>e</sup> anniversaire  
du Syndicat



**Juin**

Expérimentation de  
la collecte incitative  
sur la commune de Garein



**Août**

Changement  
de direction



**Septembre**

Reprise du  
contrôle alcoolémie



**Novembre**

Présentation de  
la matrice des coûts



# L'évolution des tonnages de 2022 à 2024



NB : Il est proposé de prendre l'année 2024 comme point 0.  
En effet, les tonnages des années précédentes ne reprenaient pas la totalité des données, ce qui induit une erreur au niveau du nombre de kg de déchets par an et par habitant.

|                                                          | 2022      | 2023         | 2024                 |
|----------------------------------------------------------|-----------|--------------|----------------------|
| Ordures ménagères SICTOM                                 | 16 961    | 16 546       | 16 987               |
| Ordures ménagères des extérieurs                         | 649       | 599          | 577                  |
| Total                                                    | 17 610    | 17 145       | 17 564               |
| Déchets recyclables                                      | 8 631     | 8 544        | 9 536                |
| Dont sélectif (=sacs jaunes)                             |           |              | 5 004 <sup>(1)</sup> |
| Dont Verre                                               |           |              | 2 973                |
| Dont Papier                                              |           |              | 583                  |
| Dont Carton                                              |           |              | 768                  |
| Dont Textile                                             |           |              | 208                  |
| Déchèteries                                              | 25 851    | 24 947       | 26 146               |
| Plateformes extérieures                                  |           | 1 132        | 1 119                |
| Total                                                    |           | 25 241       | 26 464               |
| Total de l'année                                         | 52 092    | 51 527       | 53 564               |
| Production de déchets par habitant par an <sup>(2)</sup> | 595 kg/an | 567,19 kg/an | 582,50 kg/an         |

<sup>(1)</sup> Attention : **37,78 % de refus** sur l'usine d'Illats    réel sélectif = 3 117,23 t  
<sup>(2)</sup> Les ordures ménagères provenant de l'extérieur ainsi que les déchets provenant des plateformes extérieures ne sont pas pris en compte dans le nombre de kilos par habitant.

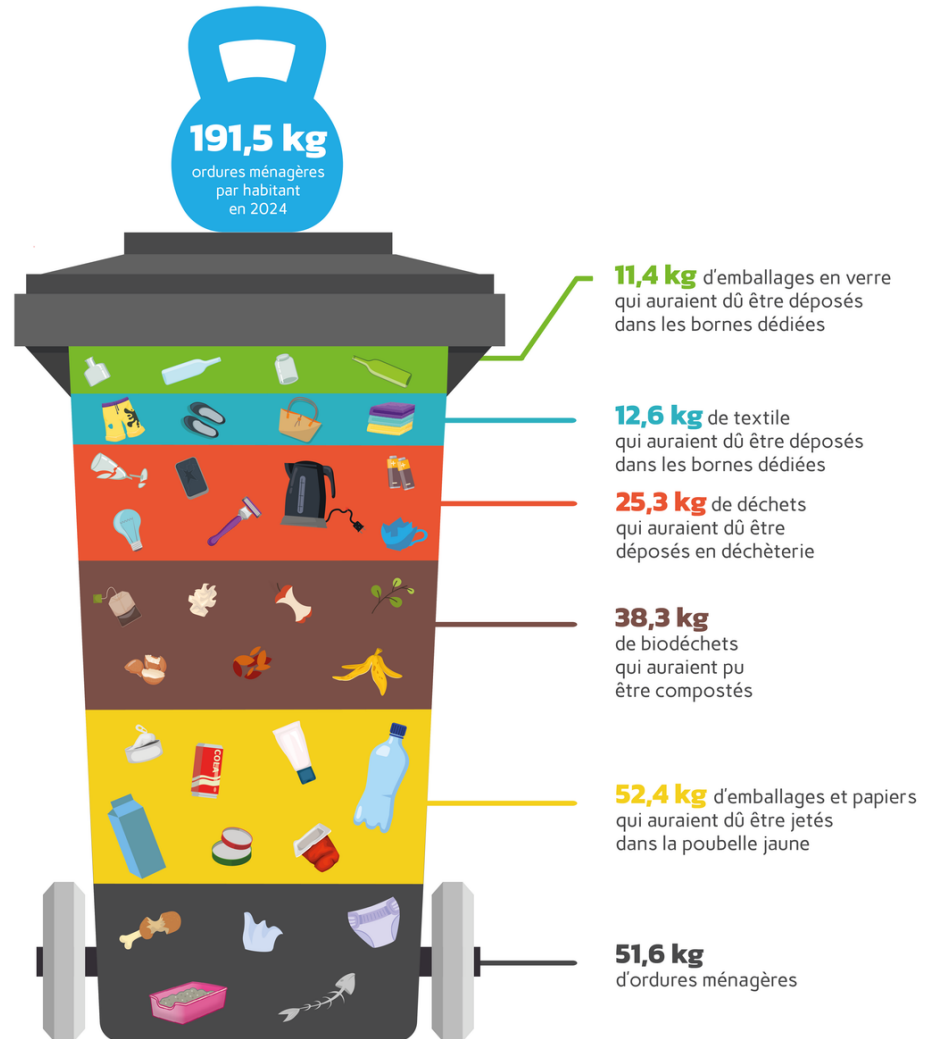
# Composition de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles en 2024

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



**73 %**

des déchets présents dans  
les ordures ménagères  
**N'Y ONT PAS  
LEUR PLACE !**

# Qu'avons-nous fait des déchets collectés en 2024 ?

Recyclage matière

**20,03 %**

Valorisation organique  
(Compost)

**35,87 %**

Valorisation énergétique

**19,03 %**

Autre valorisation (plâtre...)

**21,48 %**

Stock / en attente d'exploitation

**10,63 %**

Déchets non valorisés

**3,59 %**



**86,16 %**  
de déchets  
valorisés

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



# Le tri sélectif

Bien trier pour une valorisation optimale



## D'où viennent les recyclables ?

- Des ménages
- Des professionnels

## Où vont-ils ?

- Saint-Perdon : les déchets sont massifiés grâce à des fonds mouvants
- Transport vers TRIVALO 33 (Paprec Recyclage)

## Comment sont-ils triés ?

- Machines de tri optique & systèmes balistiques Séparation par taille, poids et densité
- Cabine de tri manuel Vérification et affinement du tri

## Et après ?

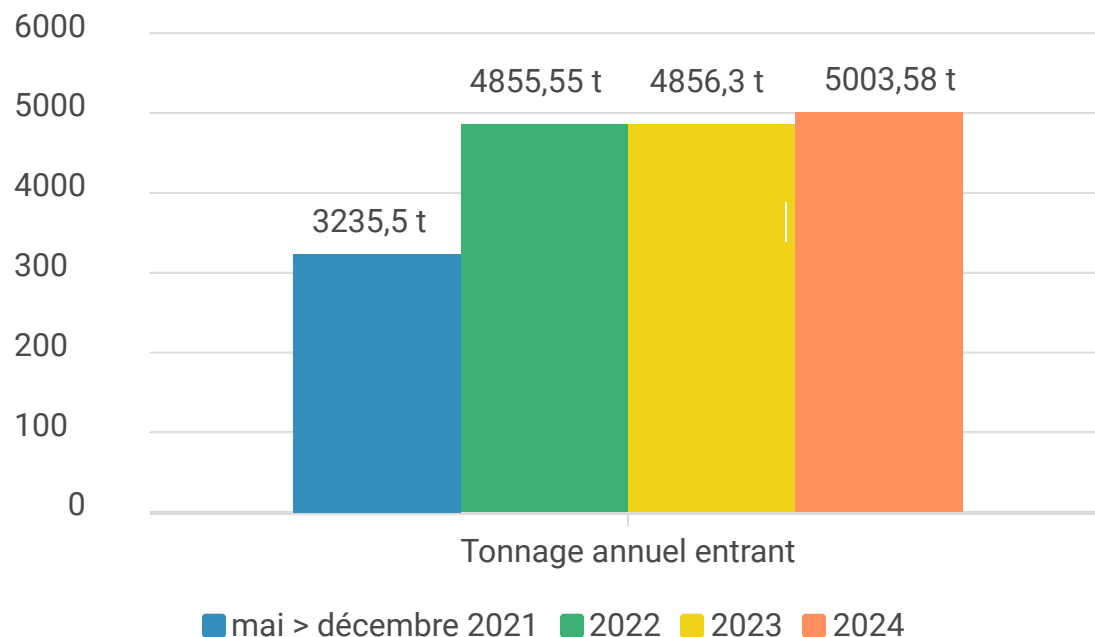
- Compactage en balles
- Revente aux filières de recyclage
- Réutilisation en nouvelles matières premières pour économiser ressources et énergie



ÉVOLUTION DES TONNAGES



## Évolution des tonnages de sélectif depuis 2021



**5 003,58 t**

de collecte sélective  
reçues en 2024

**+ 3 %**

entre 2023 et 2024.  
Cette faible augmentation  
du tonnage entrant  
s'explique par la présence  
de sélectif dans les ordures  
ménagères et par la  
méconnaissance des  
consignes de tri.

# L'importance du tri des déchets et les erreurs à éviter

## Bien trier, c'est mieux recycler !

Le tri des déchets est un geste essentiel pour :

- préserver l'environnement
- favoriser le recyclage
- réduire les déchets envoyés en enfouissement
- économiser les ressources naturelles et l'énergie

## Attention aux erreurs de tri !

Le SICTOM du Marsan affiche un taux d'erreur de 37,78 %. Ces erreurs nuisent à l'efficacité du recyclage.



### Erreur n°1 :

#### Les ordures ménagères dans le bac de tri

Ces déchets contaminent les matières recyclables et compliquent le tri.

Ce qui ne va pas dans le bac de recyclage :

- les restes alimentaires
- les couches et produits hygiéniques
- les objets souillés (essuie-tout, mouchoirs...)



### Erreur n°2 :

#### Les déchets imbriqués

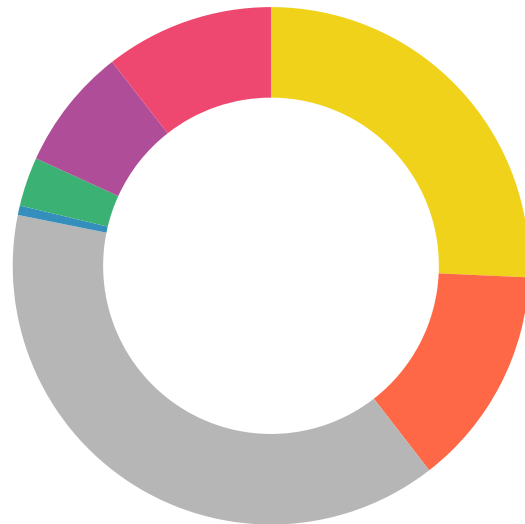
Un emballage composé de plusieurs matériaux (ex. : carton + plastique) est difficile à recycler.

Bonne pratique : Séparer les matières avant de les jeter ! Un tri plus rigoureux, c'est moins de déchets et plus de recyclage ! En respectant les consignes, nous améliorons la qualité du recyclage et préservons notre environnement.





## Composition des refus



- Refus : 25,72 %
- Déchets de déchèteries : 13,79 %
- Ordures ménagères : 38,65 %
- Textile : 0,59 %
- Verre : 3,07 %
- Fines : 7,64 %
- Emballages plastiques non recyclables : 10,55 %



| Matériaux         | 2021    | 2022    | 2023    | 2024    |
|-------------------|---------|---------|---------|---------|
| ACIER             | 3,33%   | 1,84%   | 3,74%   | 3,76%   |
| ALU               | 0,76%   | 1,84%   | 0,58%   | 0,67%   |
| Petit ALU         | 0,40%   | 0,14%   | 0,42%   | 0,30%   |
| PCNC              | 26,05%  | 28,72%  | 31,89%  | 25,94%  |
| ELA               | 2,10%   | 1,54%   | 1,82%   | 1,79%   |
| JRM               | 27,73%  | 22,62%  | 18,31%  | 11,45%  |
| GM                | 4,20%   | 4,31%   | 0,89%   | 3,35%   |
| PET Clair         | 4,55%   | 4,26%   | 4,76%   | 3,91%   |
| PET Foncé         | 0,00%   | 0,00%   | 0,00%   | 0,00%   |
| PE/PP (B&F + P&B) | 4,35%   | 4,83%   | 3,71%   | 3,60%   |
| Flux dev          | 3,56%   | 2,91%   | 2,91%   | 3,52%   |
| Film PE           | 2,95%   | 3,09%   | 2,82%   | 3,94%   |
| Refus             | 20,03%  | 23,02%  | 27,82%  | 37,78%  |
| Total             | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE





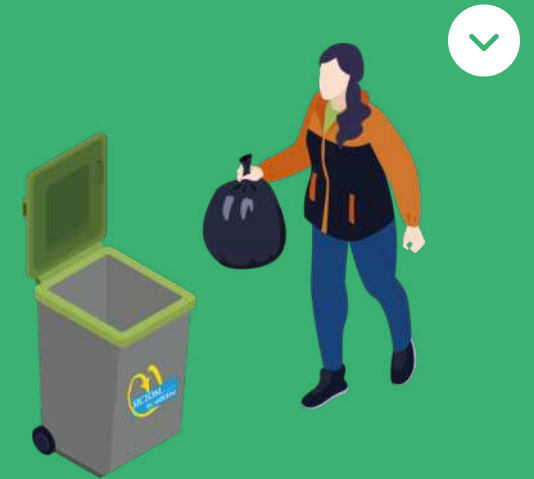
“

**BIEN TRIER,  
C'EST ADOPTER LES BONS  
GESTES POUR OFFRIR  
UNE SECONDE VIE  
AUX EMBALLAGES  
ET AGIR CONCRÈTEMENT  
POUR PRÉSERVER  
NOTRE ENVIRONNEMENT !**

”

# La valorisation des OMR

Transformer nos déchets en richesse pour les sols



## L'usine de Saint-Perdon : le coeur du recyclage

Cette usine est un acteur-clé dans la gestion des déchets.

## Une seconde vie pour nos déchets

Transformation des ordures ménagères résiduelles (OMR) en compost.  
Moins d'incinération et d'enfouissement = Plus de valorisation !

## Technologie et performance

- Équipements modernes pour un recyclage optimisé
  - Réduction de l'impact environnemental
  - Production d'un fertilisant naturel
- Un vrai coup de pouce pour la planète !

**17 759**

tonnes de déchets  
traités en 2024

**47,75 %**

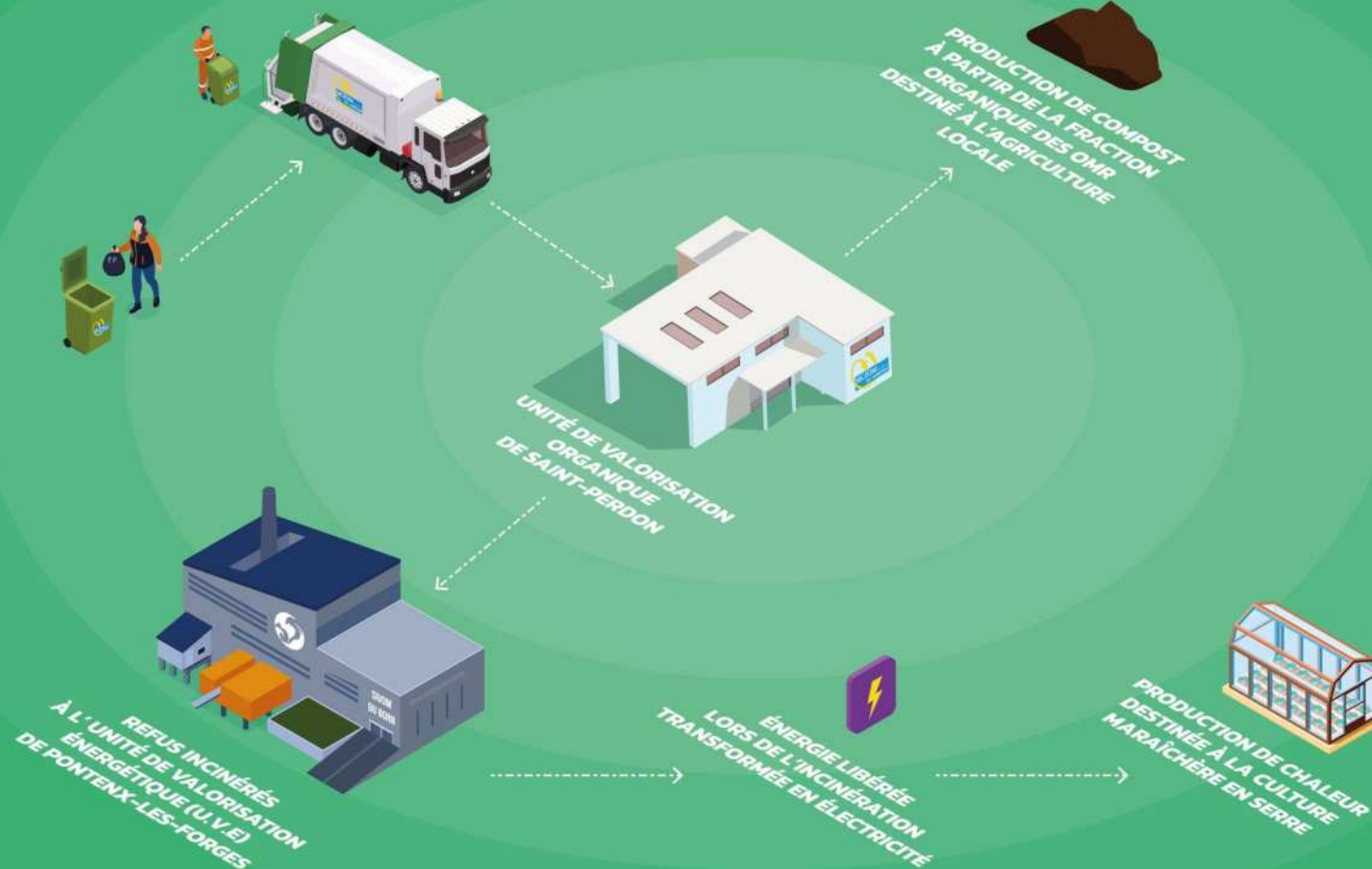
non exploitables  
pour faire du compost



**LE PARCOURS DES OMR**



# Le parcours des ordures ménagères



Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



## Gestion des déchets inertes : où vont vos gravats ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de Saint-Perdon accueille les gravats et matériaux inertes issus de toutes les déchèteries du SICTOM du Marsan.

## Que fait-on des déchets inertes ?

L'ISDI les réceptionne et les stocke selon un plan de gestion. Pas d'apports extérieurs ! Seuls les déchets du SICTOM sont acceptés.

## Vers une meilleure valorisation !

Depuis 2019, le SICTOM a obtenu l'autorisation d'exercer une activité de concassage et de broyage afin d'optimiser la gestion des déchets inertes pour :

- réduire le volume des déchets
- favoriser la réutilisation des matériaux
- limiter l'impact environnemental

Une gestion durable et responsable pour un avenir plus propre !



## Relance du programme de concassage

Avec la contractualisation du partenariat PMCB en novembre 2024, un programme de concassage/broyage a été relancé afin d'augmenter l'efficacité du traitement des inertes.

Objectifs de cette nouvelle phase ? 300 tonnes d'inertes provenant de l'usine et 5 600 tonnes supplémentaires *via* les déchèteries.

Cette relance s'inscrit dans une démarche proactive pour mieux valoriser les déchets inertes et répondre aux exigences environnementales !



Rubrique précédente  
LE TRI SÉLECTIF



Rubrique suivante  
NOS SERVICES

# Nos services

Des équipes engagées pour un service de qualité



# Administration générale

L'administration générale du SICTOM du Marsan repose sur **plusieurs services essentiels** à son bon fonctionnement :

- Une secrétaire d'accueil
- Une secrétaire technique
- Comptabilité
- Marchés publics
- Redevance spéciale
- Ressources humaines / Prévention

L'équipe administrative, composée de neuf personnes, contribue efficacement à la gestion du syndicat.



**TEMPS FORTS 2024**

**PROJETS 2025**



## Administration générale

# Les temps forts 2024



Réalisation  
d'un audit sur les risques  
psychosociaux



Réflexion sur  
le futur bâtiment  
du personnel



Reprise du  
contrôle alcoolémie



Lancement de  
20 marchés publics





Dans un souci de bien-être des agents et d'amélioration des conditions de travail, le SICTOM du Marsan a lancé, fin 2024, un audit sur les Risques Psychosociaux (RPS) qui se poursuivra sur le premier semestre 2025.

Cet audit a pour objectif d'évaluer les facteurs de stress, d'anxiété et de mal-être qui peuvent affecter les collaborateurs. Il permettra également de proposer des actions concrètes pour prévenir ces risques, telles que des formations sur la gestion du stress, des améliorations dans l'organisation du travail ou la mise en place de dispositifs d'accompagnement.

En mettant l'accent sur la santé mentale et le bien-être au travail, le SICTOM souhaite créer un environnement de travail plus sain et plus productif, favorisant la motivation et la cohésion des équipes.



## Reprise au 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour répondre à des préoccupations de sécurité publique

L'alcool au volant est une cause majeure d'accidents de la route, souvent graves et les autorités cherchent à réduire ces risques en intensifiant les contrôles.

En rétablissant les mesures de contrôle, l'objectif est de dissuader la conduite sous l'influence de l'alcool et de garantir la sécurité des conducteurs, des passagers et des autres usagers de la route.



## Création d'un établissement unique pour l'ensemble du personnel sur le site de Saint-Perdon

### Objectifs :

- renforcer la cohésion et la collaboration au sein des équipes, en centralisant les différents services dans un même lieu,
- favoriser l'échange d'idées,
- améliorer la communication,
- optimiser l'efficacité des processus internes,
- créer un cadre de travail plus harmonieux, où chacun pourra mieux coordonner ses actions, renforçant ainsi l'engagement collectif et la qualité du service rendu aux usagers.



## 20 marchés publics dans le cadre de son engagement à améliorer la gestion des déchets et à répondre aux besoins croissants du territoire

Cette démarche permet non seulement de garantir un service de qualité pour les usagers, mais aussi de favoriser la transparence, la compétitivité et l'efficacité dans l'utilisation des fonds publics.

En multipliant les appels d'offres, le SICTOM du Marsan s'assure de répondre aux exigences environnementales et économiques tout en soutenant le développement de solutions durables pour la gestion des déchets.

Administration générale

# Les projets 2025



Développer l'utilisation  
de la matrice des coûts



Réalisation d'une étude  
sur l'optimisation  
du service public





## Objectif :

- Optimiser la gestion financière de ses projets. Cette matrice permettra de mieux suivre les dépenses, d'identifier les zones d'efficacité et de clarifier les coûts associés à chaque activité du syndicat.

Grâce à cet outil, il sera possible de réaliser des analyses plus fines et détaillées, facilitant ainsi la prise de décisions stratégiques et l'allocation des ressources. Ce projet vise à garantir une gestion budgétaire plus transparente et à améliorer la rentabilité des actions menées tout en assurant une utilisation optimale des fonds publics



### Objectifs de l'étude :

- analyser les processus existants,
- identifier les axes d'amélioration,
- proposer des solutions pour rendre le service plus efficient, à la fois pour les usagers et les agents,
- optimiser l'utilisation des ressources,
- améliorer la gestion des déchets sur le territoire,
- assurer une qualité de service optimale à long terme.

# Atelier Patrimoine

Le service atelier-patrimoine, c'est une équipe avec :

- un **Pôle Atelier** avec 2 mécaniciens (dont un référent)
- un **Pôle Patrimoine** avec 2 agents polyvalents (dont un référent) et un agent valoriste qui, 2 jours par semaine, entretient les déchèteries



TEMPS FORTS 2024

PROJETS 2025



Atelier / Patrimoine

# Les temps forts 2024



Obtention du  
permis de construire



Ouverture  
du service Gobelets  
sur l'ensemble de l'année





Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



## Le nouvel atelier : un projet essentiel pour moderniser nos infrastructures

Objectif : améliorer les conditions de travail pour nos équipes

Ce nouvel espace permettra de gérer nos équipements et véhicules, assurant une organisation optimale !



Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



Objectif : réduire les déchets à travers la gestion des gobelets réutilisables

Cette extension du service est une nouvelle preuve de l'engagement du SICTOM du Marsan dans la transition écologique et dans la mise en place de solutions pratiques pour une gestion durable des déchets.

Atelier / Patrimoine

# Les projets 2025



Construction  
du nouvel atelier



Recrutement  
d'un nouveau  
collaborateur





## Poursuite de la construction du nouvel atelier

Un **projet stratégique** pour :

- moderniser et agrandir nos infrastructures
- répondre aux besoins croissants en maintenance et gestion des équipements
- offrir des espaces plus adaptés et fonctionnels à nos équipes

Ce nouvel atelier va permettre de :

- améliorer l'organisation du travail
- optimiser les interventions techniques
- garantir la sécurité et la performance des véhicules et des outils

Ce projet est aussi une **volonté forte de rester dans une démarche écologique**, en respectant les normes environnementales et en anticipant les évolutions futures des activités du syndicat.



En 2025, le SICTOM du Marsan va recruter un collaborateur au sein de l'équipe Patrimoine afin de **renforcer les capacités de gestion et de développement de projets**, notamment dans le cadre de l'extension des containers enterrés et semi-enterrés.

Ce recrutement permettra d'apporter une **expertise supplémentaire** pour accompagner le déploiement de ces solutions innovantes de collecte des déchets, qui offrent de nombreux avantages, notamment en termes d'esthétique urbaine, de réduction des nuisances et d'optimisation de l'espace public.

Le nouveau collaborateur aura pour mission de coordonner les travaux d'installation, d'assurer le suivi technique et de contribuer à l'amélioration continue des services proposés aux usagers.

Ce renforcement de l'équipe s'inscrit dans une **démarche globale** visant à **moderniser les infrastructures** du SICTOM du Marsan et à **répondre aux enjeux de gestion durable des déchets** sur le territoire.

# Communication et réduction des déchets

Le service communication et réduction des déchets est composé d'une équipe de 10 collaborateurs, avec une responsable et 2 adjoints en chef d'orchestre !

Leurs missions principales :

- promouvoir les actions de sensibilisation auprès des habitants
- mettre en place des stratégies innovantes pour réduire la production de déchets

Ce service gère aussi toute la communication interne et externe du syndicat :

- informer le public sur les bonnes pratiques écologiques
- partager toutes les initiatives pour une gestion durable des déchets

Grâce à cette équipe ultra dédiée, ce service joue un rôle-clé dans l'amélioration de la gestion des déchets et l'accompagnement des citoyens vers des comportements plus responsables !



**TEMPS FORTS 2024**

**PROJETS 2025**



Communication et réduction des déchets

# Les temps forts 2024



Évolution au fil de l'année du service communication et réduction des déchet



Travail en transversalité avec tous les services du SICTOM





Au cours de l'année, le service communication et réduction des déchets a connu plusieurs évolutions organisationnelles importantes :

- le départ du responsable du service a été suivi de l'arrivée d'une nouvelle responsable, apportant ainsi une nouvelle dynamique et vision au sein de l'équipe,
- le recrutement d'une responsable-adjointe, renforçant ainsi les compétences et les ressources du service.

Ces changements ont permis d'assurer une meilleure gestion des projets et de renforcer l'efficacité des actions de sensibilisation et de réduction des déchets.



Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

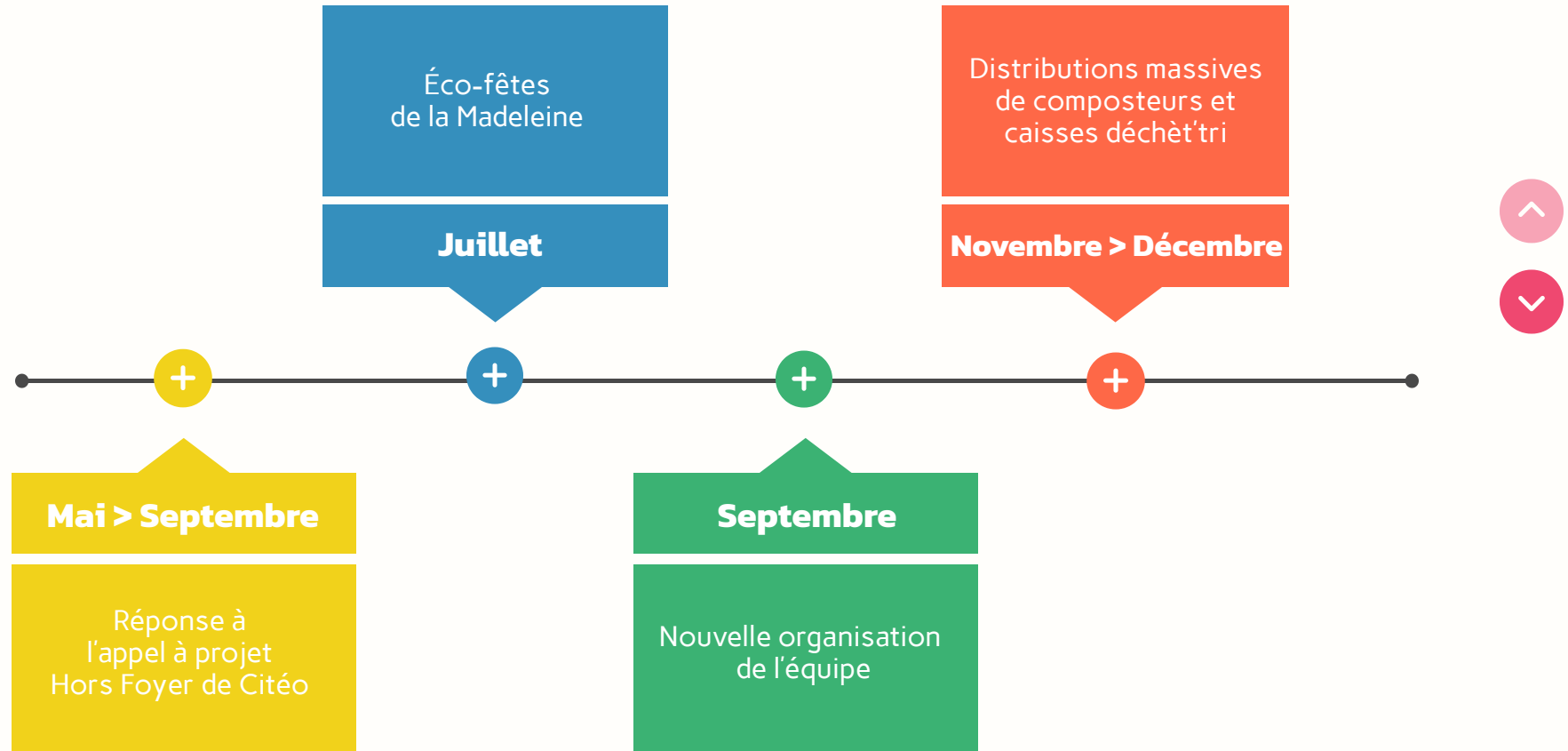
ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



- Une **collaboration au quotidien** qui valorise la **complémentarité des services** avec un objectif commun : **l'amélioration de notre service aux usagers**.
- Une nouvelle méthodologie pour gérer les doléances des particuliers et du service collecte.

Communication et réduction des déchets

# Les dates-clés





Environ 2 500 km parcourus, 70 rendez-vous en présentiel et 11 rendez-vous en distanciel pour établir un état des lieux au plus près des besoins des communes.

**Projet retenu dans sa globalité !**





- **18 agents et responsables volontaires de tous services et élus**, réunis pour la collecte sélective des bodegas associatives et des cafetiers-restaurateurs.
- **16 tonnes de sélectif et cartons** en progression de 79 %
- **29 kg de verre**
- Sensibilisation et réassort en sacs jaunes de près de **100 professionnels et associations** quotidiennement.





Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



Une nouvelle organisation de l'équipe afin d'engager des actions pour réduire les tonnages d'OMR, augmenter le sélectif et réduire les erreurs de tri .



Afin d'anticiper la mise en place de la collecte incitative à Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, trois distributions massives de composteurs et caisses déchè'tri dans le quartier du Manot.

Fin décembre dans ce quartier, **au moins 363 foyers sur 500 équipés de composteurs individuels.**



Communication et réduction des déchets

# La communication évolue...



Communication  
externe



Communication  
interne



Des partenariats  
avec le monde sportif



La mise en place ou  
le renforcement du tri et  
la réduction des déchets



Les biodéchets



Le projet  
pédagogique



## LE JOURNAL DU TRI

et de la réduction des déchets

50



- Un rapport annuel sous forme de présentation dynamique accessible en ligne
- Une nouvelle maquette pour le Journal du tri
- De nouveaux guides et signalétiques pour le compostage individuel et collectif, des panneaux et glossaires (destinés aux agents valoristes) pour la filière PMCB en déchèterie, un nouveau mémo des végétaux pour inciter les usagers à valoriser leurs déchets verts
- La communication s'intensifie sur LinkedIn avec 458 abonnés
- Un guide du tri interactif en cours de développement sur l'application *Mes Déchets*



## Des outils et des actions pour renforcer la cohésion

- Le SICTO'Moment remplace le café Collecte avec une identité visuelle
- Une nouvelle charte visuelle sur les écrans en cohérence avec le rapport annuel



Des partenariats sont noués avec le Stade Montois Rugby, Basket Landes, le Stade Montois Omnisports, le Stade Montois Basket pour inciter quiconque à trier ses déchets correctement en dehors du domicile.



Poursuite de l'accompagnement pour optimiser le tri à l'hôpital de Mont-de-Marsan avec une visite du site de Saint-Perdon. Une démarche similaire engagée avec la Clinique des Landes et les professionnels de santé sur ce site.

Un accompagnement des établissements scolaires (écoles, collèges ou lycées) inscrits (collège de Gabarret, école de Hontanx, école du Biarnès, école Jules Ferry...)

Pour les événements des associations et collectivités :

- **352** réservations de gobelets
- **126** supports de tri empruntés
- **178** sorties de kits de manifestation
- **11** communes récompensées par le Label "Commune éco-responsable" créé et accompagné par le SICTOM du Marsan (Bélis, Bordères-et-Lamensans, Bostens, Bougue, Gaillères, Geloux, Hontanx, Pouydesseaux, Saint-Cricq-Villeneuve, Saint-Justin, Saint-Perdon)





## Décembre 2023 à juillet 2024: rupture de stock de composteurs

- 104 distributions de composteurs individuels organisées sur le territoire
- 926 composteurs individuels distribués en 2024
- 4 zones de compostage en établissement installées et 8 en projet avancé
- 25 projets avancés d'installation de zones de compostage partagé

Des contacts pris pour lever les freins à l'installation de zones de compostage partagé par une prestation confiée à une structure d'insertion locale.

Un nouveau marché de composteurs individuels remporté par l'ESAT du Conte pour la fabrication de 3 300 composteurs par an fabriqués en pin des Landes

Au Manot, 100 foyers supplémentaires équipés grâce aux trois distributions massives fin 2024





Un projet conduit en partenariat avec des associations du territoire : Banque alimentaire, Maison Écocitoyenne, Centre de Biodiversité Jean Rostand, Jardins de Nonères, Landes Partage

147 classes dont 14 nouvelles (81 en secteur urbain et 66 en secteur rural).

Près de 3 300 élèves sensibilisés au sujet des déchets.

Des ateliers proposés autour des thématiques du tri; du «consommer autrement» et de la seconde vie des objets; du compostage et du gaspillage alimentaire



## Communication et réduction des déchets

# Les projets 2025



Poursuite du travail en transversalité avec les autres services du SICTOM



Utilisation d'outils collaboratifs



Un nouvel espace intranet pour renforcer la cohésion interne



Création d'une stratégie réseaux sociaux avec Facebook, LinkedIn et Instagram



Plan de communication pour le passage en collecte incitative à Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont



Sensibilisation au tri auprès des plus jeunes (103 classes inscrites en 2024-2025 soit près de 2 300 élèves)



Distributions massives de composteurs et caisses déchè'tri



Début de l'accompagnement au tri à la Clinique des Landes



Mise en place du tri chez les professionnels et dans les établissements publics



Reconduction des éco-fêtes de la Madeleine



Déploiement du tri hors foyer sur le territoire



Accompagnement des communes en faveur de la lutte contre les déchets abandonnés





Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



Un samedi par mois sur des sites à forte affluence : parking Carrefour,  
Grand Moun, Fête des Jardins, Arènes de Mont-de-Marsan, Parc de Nahuques

Un mercredi par mois à la déchèterie du Conte

# Collecte

Le service collecte du SICTOM du Marsan est composé de 36 personnes, avec un responsable, 2 adjoints et 3 coordonnateurs.

En début d'année, il y avait 28 titulaires, dont un agent à 100 % en décharge d'activité syndicale, ainsi que 8 contractuels permanents.

À la fin de l'année, un titulaire a été muté au service déchèteries-transport et son poste a été remplacé par un contractuel.

**COLLECTES ASSURÉES**

**TEMPS FORTS 2024**

**PROJETS 2025**



## Le SICTOM assure la collecte...

### en régie :

- des ordures ménagères résiduelles
- des emballages recyclables (tri sélectif et papiers)
- des végétaux
- des déchets assimilables aux ordures ménagères (pour les professionnels)

### par des prestataires privés :

- le verre : collecte par la société Mineris.  
Il est ensuite acheminé à l'usine de O-I à Vayres pour être utilisé comme matière première secondaire.
- le textile : collecte et tri par la société Philtex Recycling basée à Garons (30)
- le carton des commerçants : collecte par CLTDI une collecte spécifique a lieu dans le centre-ville de Mont-de-Marsan auprès des professionnels.

## DÉCHETS : DU RAMASSAGE À LA VALORISATION



# DÉCHETS : DU RAMASSAGE À LA VALORISATION

Envoyé en préfecture le 29/09/2025  
Reçu en préfecture le 29/09/2025  
Publié le 29/09/2025  
ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE

  
SICTOM  
du BORN

## COLLECTE EN RÉGIE



## COLLECTE PAR PRESTATAIRE



## Collecte

# Les temps forts 2024



Revendications  
du service Collecte



Installation de  
conteneurs enterrés  
et semi-enterrés



Expérimentation de  
la collecte incitative  
en milieu rural





Le service collecte a connu un mouvement des agents, principalement centré sur les conditions de travail et la rémunération.

Après plusieurs négociations, des accords ont été trouvés. L'un des principaux résultats a été la refonte de l'IFSE (Indemnité de Fonction, de Suivi et d'Exécution), qui a permis d'améliorer la rémunération de certains agents.

En parallèle, un suivi renforcé a été mis en place pour réparer les socles et raccords défectueux, même si ce n'est pas de la compétence du SICTOM, afin de garantir de meilleures conditions de travail et une sécurité accrue pour les agents pendant leurs missions de collecte.



Après le succès de l'expérimentation de la collecte incitative en milieu urbain (collecte en porte-à-porte), il a été décidé d'étendre cette expérimentation au milieu rural, sur la commune de Garein (collecte en points d'apport volontaire). Cette initiative a donné des résultats très positifs, avec une diminution des tonnages des ordures ménagères de 20,48 %.

Ce succès démontre l'efficacité de la collecte incitative pour encourager la réduction des déchets et la participation active des habitants à la gestion des ordures ménagères, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.



Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



Dans le cadre de la continuité de l'amélioration de l'infrastructure de collecte,

**18 conteneurs enterrés** et **174 conteneurs semi-enterrés** ont été installés cette année.  
Au total, **1703 conteneurs** ont été mis en place sur le territoire du SICTOM, couvrant  
**54 communes équipées.**

Ces installations permettent d'améliorer la gestion des déchets en offrant des solutions adaptées, pratiques et esthétiques pour les habitants, tout en facilitant le travail des agents de collecte.

Collecte

# Les projets 2025



Réorganisation  
du service



Poursuite du déploiement  
des conteneurs enterrés  
et semi-enterrés



Travaux  
de mise en sécurité  
des points de collecte



Développement de  
la collecte incitative





En raison du départ de l'un des deux responsables-adjoints, une réorganisation du service collecte a été engagée pour renforcer l'efficacité de l'équipe. Il a été décidé de **recruter deux chefs de collecte**, afin de mieux structurer et superviser les opérations de collecte sur le terrain. Ainsi, l'équipe du service collecte sera désormais composée de : **1 responsable, 1 responsable-adjoint, 2 chefs de collecte, et 2 coordonnateurs** (avec l'attente d'un troisième). Ces responsables encadreront un total de **33 agents**, ce qui représente environ **1 encadrant pour 4,7 personnes**.

Cette nouvelle organisation permettra d'améliorer la gestion des missions de collecte, tout en apportant plus de soutien aux équipes opérationnelles et en assurant un suivi optimal des différents projets.



Parmi les projets majeurs pour 2025, des **travaux de mise en sécurité des points de collecte** seront réalisés en réponse aux contestations précédentes concernant la sécurité et l'accessibilité des sites.

Ces travaux viseront à améliorer les conditions de collecte et à garantir la sécurité des agents ainsi que des usagers. Des aménagements seront effectués pour renforcer la sécurité sur les points de collecte, minimiser les risques d'accidents et optimiser le processus de collecte, tout en prenant en compte les retours des utilisateurs et des parties prenantes.



## La poursuite du déploiement des conteneurs enterrés et semi-enterrés : un projet-clé pour 2025.

Ce développement inclura la mise en place de **138 colonnes** sur la **Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais** et de **30 colonnes** supplémentaires sur le **quartier de La Moustey** sur la commune de **Saint-Pierre-du-Mont**. En parallèle, le **développement des colonnes aériennes** pour la collecte des ordures ménagères et du sélectif sera également étudié.

Ces initiatives visent à améliorer la gestion des déchets en offrant des solutions adaptées aux besoins des habitants, tout en optimisant la collecte des déchets ménagers et recyclables. Elles permettent également d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents, en facilitant la collecte et réduisant leur exposition aux risques liés à la manipulation des conteneurs.



Un autre projet majeur pour 2025 est le **développement de la collecte incitative** sur le territoire. L'année 2025 permettra d'étudier les tournées pouvant être concernées et permettra de mener de nouvelles expérimentations.

Après les succès rencontrés dans d'autres zones, cette extension vise à encourager les habitants de ces communes à réduire leurs déchets ménagers par la mise en place d'une collecte incitative. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif global du SICTOM du Marsan de promouvoir des comportements plus responsables et d'améliorer la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire.

# Déchèteries Transport

Service déchèteries :

- 13 agents répartis sur 8 déchèteries
- Gestion des sites et accueil des usagers

Service Transport : 5 personnes en charge du transport des bennes

## Évolution en 2024 et 2025

2024 : 2 services distincts

- Le service déchèterie sous la direction du responsable déchèterie
- Le service transport sous la direction du responsable collecte

2025 : Une équipe unique

Pour optimiser la gestion et améliorer la cohérence des deux services, ils seront désormais fusionnés sous la direction du responsable déchèterie

Les bénéfices de la fusion :

- meilleure coordination entre les services
- gestion plus fluide des sites de déchèteries et du transport des déchets
- plus grande efficacité dans les opérations



# Carte des déchèteries

En 2024,

**347 756** usagers

**26 464** tonnes collectées

dont **1 113** tonnes collectées sur les plateformes extérieures



## ARUE

**38 490** usagers

*34 972 usagers en 2023*

**3 469** tonnes collectées

*3203 tonnes collectées en 2023*

## GRENADE-SUR-L'ADOUR

**40 613** usagers

*38 415 usagers en 2023*

**2 783** tonnes collectées

*2 632 tonnes collectées en 2023*

## LABRIT

**13 624** usagers

*10 010 usagers en 2023*

**1035** tonnes collectées

*951 tonnes collectées en 2023*

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



## MONT-DE-MARSAN

### Le Rond

**43 893** usagers

*27 237 usagers en 2023*

**1 897** tonnes collectées

*1 608 tonnes collectées en 2023*

### Le Conte

**96 227** usagers

*90 028 usagers en 2023*

**7 780** tonnes collectées

*7 421 tonnes collectées en 2023*

## PARLEBOSCQ

**8 601** usagers

*9 313 usagers en 2023*

**951** tonnes collectées

*919 tonnes collectées en 2023*

## VILLENEUVE-DE-MARSAN

**40 734** usagers

*38 773 usagers en 2023*

**2 962** tonnes collectées

*2 971 tonnes collectées en 2023*

## SAINT-PIERRE-DU-MONT

**65 574** usagers

*64 200 usagers en 2023*

**4 474** tonnes collectées

*4 332 tonnes collectées en 2023*

Déchèteries et transport

# Les temps forts 2024



Déploiement  
et consolidation des  
nouvelles filières



Départ du  
responsable déchèterie  
en septembre 2024





## Implantation de nouvelles filières

- Produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB)
- Articles de bricolage et de jardin
- Jeux et jouets

Bénéfices de ces nouvelles filières :

- Diversification du recyclage
- Amélioration de la valorisation des déchets
- Réduction de l'impact environnemental
- Optimisation de la gestion des déchets spécifiques, souvent difficiles à traiter
- Augmentation des volumes de matériaux valorisés

Impact positif sur les usagers :

- Meilleure réponse aux besoins de tri sélectif



Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



Transition assurée grâce à la prise en charge par le responsable des services techniques

Assurer la continuité du service :

- intérim effectué pour garantir la gestion du service déchèterie
- maintien d'une gestion fluide et efficace des déchèteries
- suivi optimal des projets en cours et des opérations quotidiennes

## Déchèteries et transport

# Les projets 2025



Déchèterie de  
Saint-Pierre-du-Mont



Baisse du tonnage  
de la benne  
tout-venant





### 1<sup>ère</sup> phase (2024)

- Conception et réalisation du dossier réglementaire
- Préparation du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) pour les travaux à venir
- Développement d'un partenariat avec Landes Partage pour garantir une gestion optimale du site

### 2<sup>e</sup> phase (2025)

- Mise en œuvre du projet avec des travaux d'aménagement
- Optimisation des infrastructures pour améliorer la qualité des services offerts aux usagers



L'un des objectifs majeurs pour 2025 dans le cadre des déchèteries sera de **baisser de façon significative le tonnage de la benne tout-venant**.

Actuellement, le SIVOM du Born accepte un maximum de 1900 tonnes de tout-venant, au-delà duquel le surplus doit être enfoui. Afin de réduire cette quantité et éviter des coûts supplémentaires liés à l'enfouissement, l'objectif est de mieux orienter les déchets vers des filières de recyclage adaptées et d'encourager les usagers à trier davantage.

Cette initiative vise à optimiser la gestion des déchets et à augmenter la valorisation des matériaux, tout en respectant les capacités de traitement du SIVOM.

# Ressources humaines

## Temps forts 2024



Harmonisation  
de l'IFSE



## Projets 2025



Contrôle  
systématique des  
accidents de travail



Mise en place  
d'un contrôle  
de stupéfiants





## Une gestion plus équitable et cohérente des rémunérations

Prise en compte des fonctions, responsabilités et sujétions spécifiques de chaque agent

Bénéfices de l'Harmonisation :

- alignement des indemnités avec les exigences des postes
- plus de transparence dans les pratiques salariales
- renforcement de la motivation et de l'engagement des équipes

Objectifs :

- amélioration des conditions de travail
- optimisation de la gestion des ressources humaines



### Contrôle Systématique des Accidents de Travail pour :

- améliorer la sécurité
- prévenir les risques professionnels

### Objectifs du Projet :

- analyser en profondeur chaque incident ou accident survenu (blessures, presque-accidents, incidents matériels)
- identifier les causes sous-jacentes
- évaluer les mesures correctives à mettre en place
- proposer des solutions préventives adaptées

### Résultats attendus :

- réduire au maximum les risques liés au travail
- améliorer les conditions de sécurité des agents
- créer un environnement de travail plus sûr



Objectifs de l'initiative :

- prévenir l'usage de substances illicites affectant la sécurité des agents et la qualité du service rendu aux usagers
- respect des droits des individus, tout en garantissant un environnement professionnel sécurisé et conforme aux normes légales

Ce projet s'inscrit dans une démarche de prévention visant à réduire les risques liés à l'utilisation de stupéfiants sur le lieu de travail.

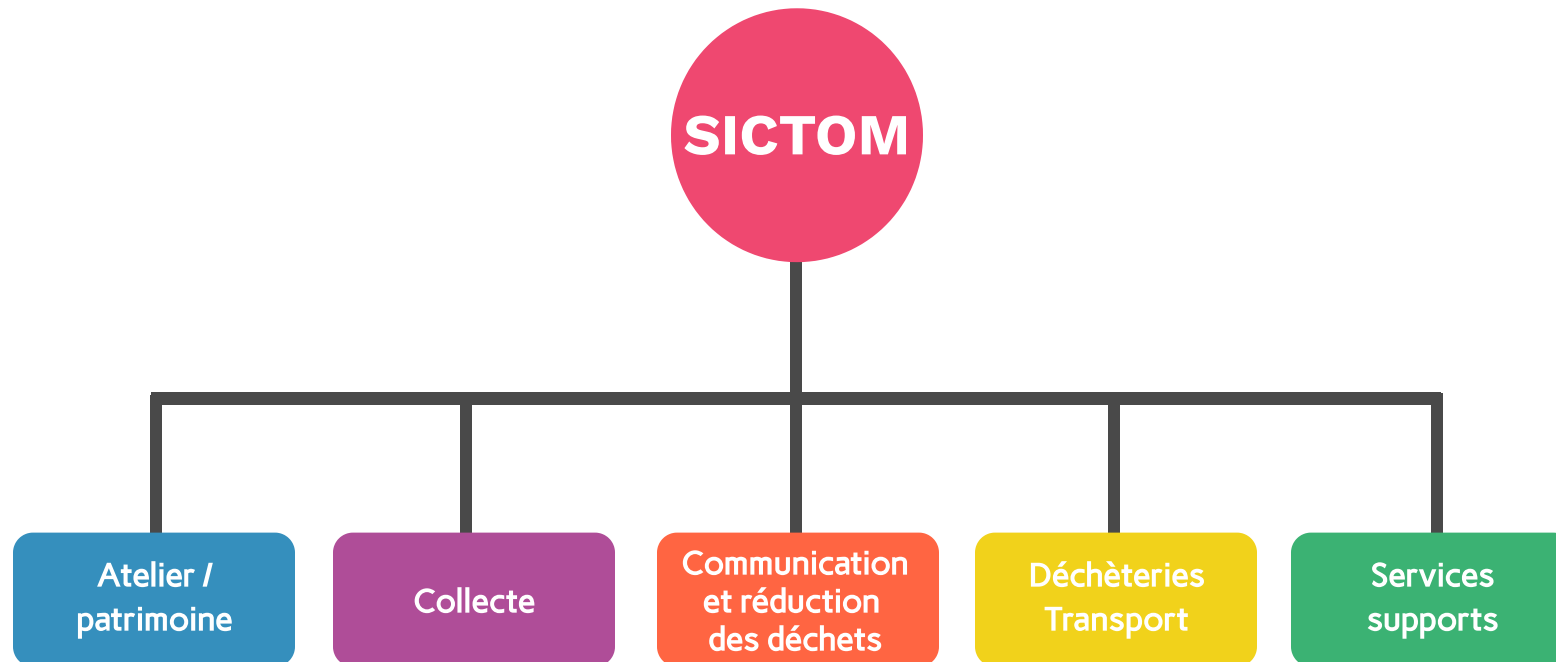


# Données RH et gestion du personnel

[ORGANIGRAMME](#)[EFFECTIF ET MOYENNE D'ÂGE](#)[PYRAMIDE DES ÂGES](#)[NOMBRE D'AGENTS / FILIÈRE](#)[PRÉVISIONNEL D'ÉVOLUTION](#)[BUDGET DU PERSONNEL](#)[← Rubrique précédente  
LES OMR](#)[→ Rubrique suivante  
BILAN FINANCIER](#)



# L'organigramme

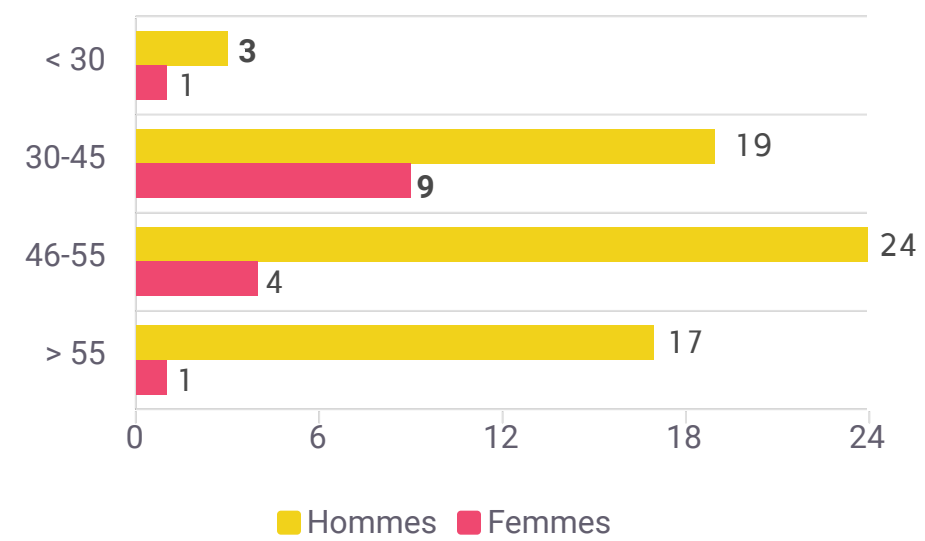


# Effectif et moyenne d'âge

| Service                  | Effectif | Moy. d'âge globale | Moy. d'âge hommes | Moy. d'âge femmes | % femmes | % hommes |
|--------------------------|----------|--------------------|-------------------|-------------------|----------|----------|
| Administratif            | 9        | 47                 | 58                | 43                | 88       | 13       |
| Atelier Patrimoine       | 4        | 34                 | 34                |                   |          | 100      |
| Collecte Lavage des bacs | 36       | 48                 | 48                |                   |          | 100      |
| Communication            | 4        | 32                 |                   | 32                | 100      |          |
| Déchèteries Transport    | 18       | 51                 | 51                | 53                | 6        | 94       |
| Encadrant                | 8        | 42                 | 43                | 41                | 38       | 63       |



# Pyramide des âges





# Nombre d'agents par filières

| Filière        | Femmes | Hommes |
|----------------|--------|--------|
| Administrative | 11     | 3      |
| Animation      | 2      | 0      |
| Technique      | 2      | 60     |



# Prévisionnel d'évolution de 2025 à 2028

| Service                  | 2025 | 2027 | 2028 | 2029 |
|--------------------------|------|------|------|------|
| Administratif            | 9    | 9    | 9    | 9    |
| Atelier-Patrimoine       | 4    | 4    | 4    | 4    |
| Collecte-Lavage des bacs | 36   | 31,4 | 29   | 26   |
| Communication            | 4    | 4    | 4    | 4    |
| Déchèteries/Transport    | 18   | 18   | 18   | 18   |
| Encadrant                | 8    | 8    | 8    | 8    |
| Totalité                 | 79   | 74,4 | 72   | 69   |



# Budget du personnel

| Libellés    | CA 2022         | CA 2023         | CA 2024         | Evolution<br>2023/2024 | BP 2025      | Evolution<br>2024/2025 |
|-------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------------|--------------|------------------------|
| Budget      | 3 829<br>706,58 | 3 926<br>010,60 | 4 130<br>179,39 | + 5,20 %               | 4 227<br>362 | +2,35 %                |
| Absentéisme | 401 634         | 410 000         | 401 518         | - 2,06 %               |              |                        |

# Le bilan financier

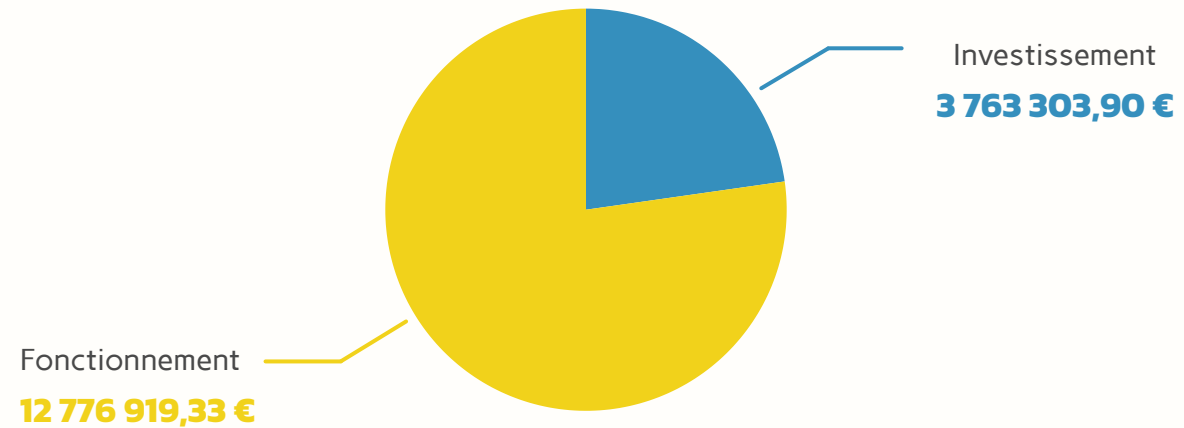


Le SICTOM du Marsan exploite en régie la collecte et par un prestataire l'usine. Le Syndicat n'a pas de fiscalité propre et appelle donc des participations auprès des Communautés de Communes et Agglomération adhérentes.

Le mode de financement est la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour les usagers (9 812 078,34 € en 2024) et la redevance spéciale pour les professionnels (1 497 271 € en 2024).

[DÉPENSES](#)[RECETTES](#)[FOCUS SUR  
LA REDEVANCE SPÉCIALE](#)

# Les dépenses en 2024



soit **16 540 223,23 €**  
de dépenses totales

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE

|                                                | Administration<br>générale | Collecte        | Déchèteries  | Traitement   | Communication | Atelier         | Patrimoine | Total<br>général |
|------------------------------------------------|----------------------------|-----------------|--------------|--------------|---------------|-----------------|------------|------------------|
| Charges à caractère général                    | 287 219,29                 | 1 688<br>764,25 | 928 035,69   | 2 074 494,62 | 195 744,31    | 936 278,06      | 11 257,39  | 6 121<br>793,61  |
| Charges de personnel et frais assimilés        | 514 891,56                 | 2 219<br>820,34 | 837 713,66   | 9 277,94     | 339 501,56    | 175 304,64      | 33 669,69  | 4 130<br>179,39  |
| Autres charges de gestion courante             | 161 768,93                 | 298,80          | 0,00         | 46 000,00    | 19 309,67     |                 | 0,00       | 227 377,40       |
| Charges financières                            | 336,38                     | 6 836,86        | 16 803,56    | 68 326,91    | 0,00          |                 | 0,00       | 92 303,71        |
| Charges spécifiques                            |                            | 12 999,66       |              |              | 0,00          |                 | 0,00       | 12 999,66        |
| Dotations aux provisions et dépréciations      | 25 000,00                  | 0,00            |              | 50 000,00    | 0,00          |                 | 0,00       | 75 000,00        |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 2 117 265,56               | 0,00            |              |              | 0,00          |                 | 0,00       | 2 117<br>265,56  |
| Total général                                  | 3 106 481,72               | 3 928<br>719,91 | 1 782 552,91 | 2 248 099,47 | 554 555,54    | 1 111<br>582,70 | 44 927,08  | 12 776<br>919,33 |

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

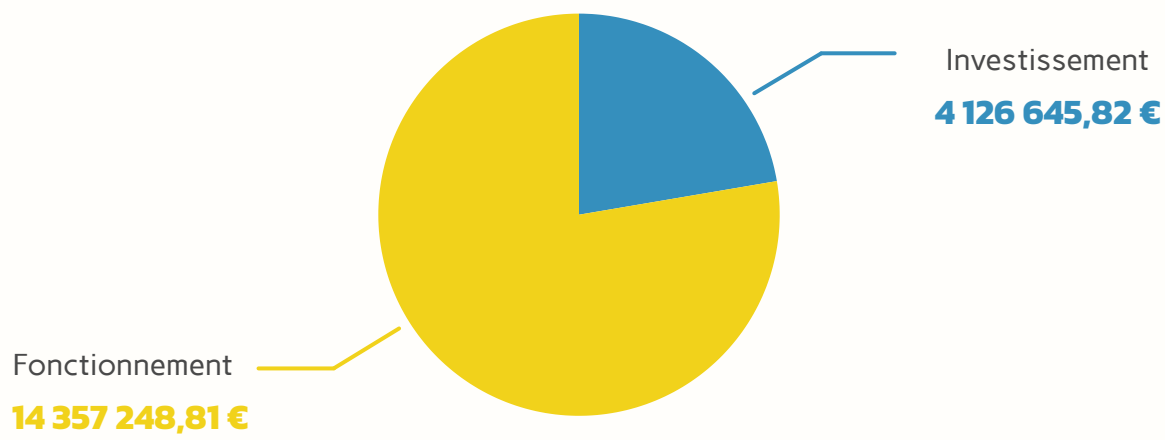
Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE

  
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

# Les recettes en 2024



soit **18 483 894,63 €**  
de recettes totales

RÉPARTITION PAR SERVICE



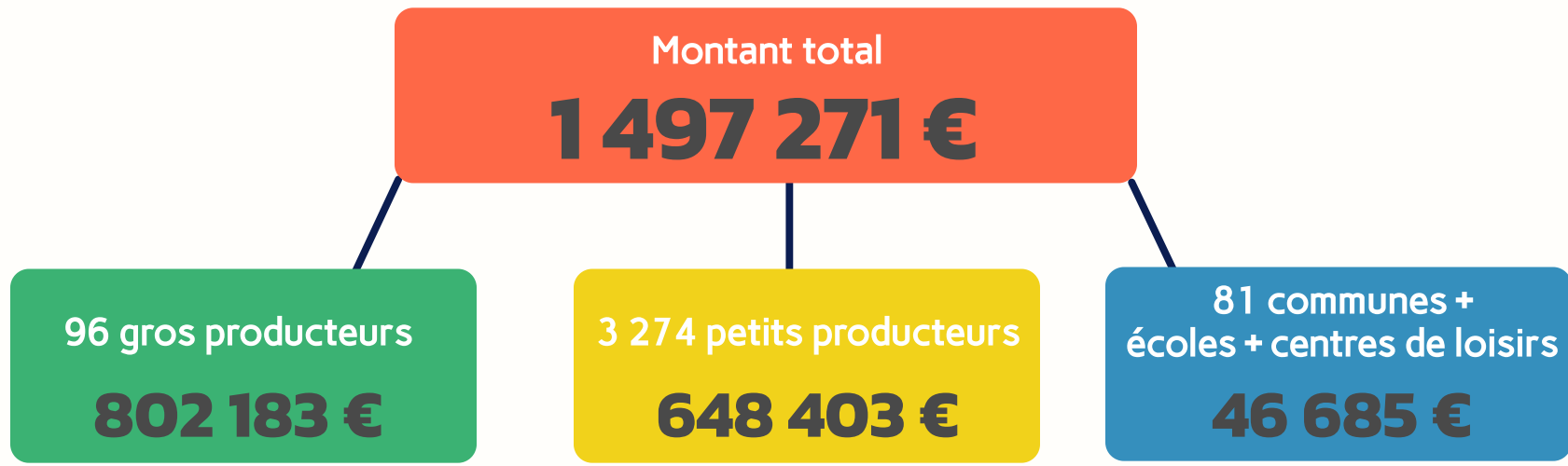
# Répartition des recettes par service

Envoyé en préfecture le 29/09/2025  
Reçu en préfecture le 29/09/2025  
Publié le 29/09/2025  
ID : 040-244000808-20250915-250915H1869H1-DE



|                                                          | Administration générale | Collecte     | Déchèteries | Traitement | Comm et prévention | Atelier   | Patrimoine | Total général |
|----------------------------------------------------------|-------------------------|--------------|-------------|------------|--------------------|-----------|------------|---------------|
| Atténuations de charges                                  | 9,00                    | 214 526,77   | 1 233,16    | 0,00       | 3 693,92           | 10 437,23 |            | 229 900,08    |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections           | 111 665,62              | 0,00         |             |            | 0,00               |           |            | 111 665,62    |
| Produits des services, du domaine et ventes diverses     | 4 137,60                | 1 911 263,54 | 256 778,03  | 80 800,38  | 0,00               |           |            | 2 252 979,55  |
| Impôts et taxes                                          | 9 322 370,00            | 489 708,34   |             |            | 0,00               |           |            | 9 812 078,34  |
| Dotations et participations                              | 6 928,20                | 1 558 970,27 | 284 957,37  | 0,00       | 0,00               |           |            | 1 850 855,84  |
| Autres produits de gestion courante                      | 25 051,30               | 1 334,22     | 1 332,54    |            | 20 505,74          |           |            | 48 223,80     |
| Produits financiers                                      | 71,15                   | 0,00         |             |            | 0,00               |           |            | 71,15         |
| Produits spécifiques                                     | 9 100,00                | 0,00         |             |            | 0,00               |           |            | 9 100,00      |
| Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions |                         | 0,00         |             | 42 374,43  | 0,00               |           |            | 42 374,43     |
| Total général                                            | 9 479 332,87            | 4 175 803,14 | 544 301,10  | 123 174,81 | 24 199,66          | 10 437,23 | 0,00       | 14 357 248,81 |

# La redevance spéciale



→ Le produit ainsi collecté représente **10,85 %** des recettes totales.  
Le montant est stable par rapport à 2023.